



Fédération québécoise des coopératives
de Maisons familiales rurales

LE BULLETIN DES MFR

*Le bulletin de la Fédération québécoise des coopératives de
Maisons familiales rurales*

OCTOBRE 2010 – ÉDITION 1 – NUMÉRO 1



Message de la présidente
Par Myriam Demers

Un nouveau départ pour les Maisons familiales rurales

Il me fait plaisir de vous transmettre le premier bulletin de la Fédération québécoise des coopératives Maisons familiales rurales. J'aimerais d'abord souligner que je suis fière des actions que nous avons réalisées au cours de la dernière année. Plusieurs priorités avaient été identifiées dans notre plan d'action et les objectifs que nous nous étions fixés ont été atteints. Je mentionnerai entre autres l'élaboration du *Plan de communication 2010-2012*, la signature d'une *Entente de services avec la Fédération des coopératives de services à domicile et de santé du Québec*, la mise sur pied de la *Fédération québécoise des coopératives de Maisons familiales rurales (FOCMFR)*, la création du *site Internet des MFR* et la conception d'une *Trousse de démarrage* d'une coopérative de Maisons familiales rurales.



Cela, sans compter le colloque des 11 et 12 juin dernier à l'Université Laval, lequel a réuni près d'une cinquantaine de partenaires et d'intervenants concernés par la question de la persévérance scolaire. Cet événement a été un succès et j'ai été heureuse de constater la volonté des acteurs impliqués dans les Maisons familiales rurales de vouloir partager entre eux leurs outils et leurs expertises. Comme je l'ai mentionné au colloque, il est important que les différents intervenants et partenaires se mobilisent, et ce, dans le but d'accentuer nos démarches visant à convaincre les bailleurs de fonds de la pertinence des MFR dans les communautés. Avec l'arrivée d'une nouvelle ministre et la naissance de notre Fédération, le moment est tout indiqué pour mieux se faire connaître et positionner les MFR comme une alternative à l'école traditionnelle mobilisant tous les acteurs d'une communauté autour de la persévérance scolaire et le développement d'une main-d'œuvre qualifiée.

En terminant, je tiens à remercier l'équipe de la Fédération pour leur excellent travail et leur fidèle soutien, sans lesquels les activités n'auraient pu se réaliser avec la même ampleur. Un merci spécial à J.Benoit Caron, directeur général, David Bastarache, chargé de projets et Isabelle St-Pierre, chargée de projets et principale coordonnatrice des activités du colloque des MFR. Je veux aussi remercier nos partenaires, le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT), le ministère du Développement Économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) et la Fédération des Commissions scolaires, qui soutiennent nos diverses activités. Si vous avez besoin d'information concernant les dossiers en cours et les MFR, n'hésitez pas à contacter la Fédération, les personnes ressources se feront un plaisir de vous répondre.

Bonne lecture!

*Message du directeur général
J. Benoit Caron*

Il me fait également plaisir de vous adresser quelques mots dans ce premier bulletin, conçu pour vous livrer toute l'information pertinente sur les activités des MFR et de votre Fédération. La situation actuelle concernant la persévérance scolaire au Québec le démontre, il faut qu'on y consacre le plus de solutions possible et les maisons familiales rurales sont parmi ces solutions. Elles constituent une formule originale, mais que l'on gagne à connaître au Québec. Nos efforts dans les prochains mois porteront notamment à augmenter la notoriété des MFR auprès des instances gouvernementales.



Comme une coopérative n'a pas pour objectif de générer des excédents, mais de répondre à des besoins, nous voulons livrer aux partenaires gouvernementaux le message qu'ils sont gagnants lorsque les citoyens et les communautés organisent la réponse à leurs besoins par la coopération. Ce qui semble impossible seul devient possible en associant les forces et les énergies de chacun dans l'intérêt de tous.

Je suis convaincu que les coopératives de Maisons familiales rurales, soutenues par leur nouvelle fédération et par les partenariats actuels et futurs sont appelées à connaître un développement dynamique et bénéfique pour chacun de leurs membres et pour leur communauté. N'hésitez pas à nous contacter afin de nous faire part de vos réalisations et ainsi favoriser le partage d'expertises parmi l'ensemble des MFR par le biais de ce bulletin. Je vous invite aussi à participer à notre concours, dont vous trouverez les détails en page six. Je vous confirme l'engagement de la permanence à tout mettre en œuvre pour favoriser le développement et la consolidation du réseau des MFR.

**La Fédération québécoise des coopératives de
Maisons familiales rurales est née**

C'est lors d'une assemblée générale d'organisation, tenue le 11 juin à Québec, qu'a été créée officiellement la Fédération québécoise des coopératives de Maisons familiales rurales (FQCMFR).

Les personnes suivantes ont été nommées sur le conseil d'administration de la nouvelle Fédération soit : Myriam Demers, de la Coopérative de solidarité de la maison familiale rurale de la MRC de Maskinongé, a été élue à la présidence, Gabriel Belzile, de la Coopérative de solidarité maison familiale rurale du KRTB, a été élu à la vice-présidence tandis que Mélanie Fortier, de la Fédération des commissions scolaires du Québec, désignée pour occuper le siège réservé à cet organisme sur le conseil d'administration de la FQCMFR, a été élue secrétaire-trésorière. Les autres administrateurs sont Johanne Lafrance pour la Coopérative de la Maison familiale rurale franco-ontarienne inc., Annick Ouellet pour la Coopérative de solidarité de la M.F.R. Ilnu Peikutenutshuap et Martin Chiasson représentant le Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT).

À noter que deux postes d'administrateurs correspondant aux sièges membres et membres auxiliaires seront comblés ultérieurement.



De gauche à droite : J. Benoit Caron, directeur général, Gabriel Belzile, vice-président, Myriam Demers, présidente, Mélanie Fortier, secrétaire-trésorière, Annick Ouellet, administratrice, Martin Chiasson, observateur non-membre.

Fin de l'entente 2009-2010

Le 31 août dernier marque le dépôt du rapport final d'activités et la fin de l'entente avec le MAMROT pour 2009-2010. Le projet de consolidation des opérations et de réorganisation des services a permis de travailler sous des thèmes jugés prioritaires soit les représentations, les communications, la pédagogie, le développement des affaires et le développement organisationnel. Une fois de plus, nous remercions le MAMROT pour ce précieux partenariat, ainsi que ses fidèles collaborateurs qui ont pu permettre la progression et l'organisation de l'actuelle Fédération québécoise des coopératives de Maisons familiales rurales.

Demande d'aide financière au Fonds d'initiative pour l'avenir rural (FIAR) pour 2010-2011

Afin d'accroître les activités promotionnelles et de soutien de la Fédération québécoise des coopératives de Maisons familiales rurales, votre Fédération a déposé en août dernier une demande d'aide financière au MAMROT. Son contenu est divisé en deux objectifs représentant une suite utile et nécessaire des actions portées au cours de notre dernière année. Ces objectifs sont la promotion du concept de maisons familiales rurales, le soutien à celles en opération ainsi qu'aux promoteurs de nouveaux projets.

Un cadre de partenariat avec le réseau des coopératives de développement régional (CDR)

Dans le cadre de la demande d'aide financière au FIAR, plusieurs activités sont prévues, dont la mise en place d'un cadre de partenariat avec le réseau des coopératives de développement régional (CDR.) En effet, nous souhaitons la concrétisation de ce partenariat, qui favorisera l'échange d'expertises de la FQCMFR vers ces organisations régionales. Plus spécifiquement, la FQCMFR offrira des services-conseils aux conseillers des CDR afin d'outiller ces derniers face aux enjeux et défis relatifs au développement des coopératives de MFR en plus de se doter d'un plan de développement commun.

Rencontre avec la nouvelle ministre Line Beauchamp

À la suite de la nomination de Mme Line Beauchamp à titre de ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport en août dernier, la Fédération a fait parvenir à cette dernière une lettre de félicitations. Nous avons profité de cette occasion pour solliciter une rencontre avec la ministre. L'objectif de cette rencontre consiste à établir les assises d'une coopération, laquelle nous permettra d'offrir de nouvelles solutions à nos clientèles et ainsi favoriser la persévérance scolaire. Une rencontre est planifiée avec un représentant du ministère en octobre et nous vous tiendrons informé des suites de celle-ci au cours des prochaines semaines.

UN COLLOQUE PROVINCIAL POUR LES MFR

C'est sous le thème *Découvrir les Maisons familiales rurales : l'option coopérative en éducation*, que la nouvelle Fédération a tenu son premier colloque provincial les 11 et 12 juin dernier à l'Université Laval. Ce colloque avait pour objectif de faire connaître l'option coopérative en éducation qu'offrent les Maisons familiales rurales (MFR).

Lors de la conférence d'ouverture, Mme Hélène Simard, présidente-directrice générale du Conseil québécois de la coopération et de la mutualité a rappelé que « plusieurs grands réseaux coopératifs sont nés de l'engagement de gens qui poursuivaient le même rêve, soit de répondre de façon innovante aux besoins de leur milieu. Les MFR s'inscrivent dans cette lignée en construisant des solutions aux besoins des jeunes et des régions et en favorisant la persévérance scolaire ».



Hélène Simard, CQCM



Intervenants lors du colloque : Guy Provencher, conseiller à la CDRCQM, Gervais Paul, parent, Alette April, ex-préfète MRC Les Basques, Marie-Hélène DiTomaso, coordonnatrice CLD au cœur de la Montérégie, Denis Ménard, directeur à l'éducation des adultes et la formation professionnelle.

Le colloque s'est poursuivi par des témoignages éloquentes sur l'importance du rôle des partenaires dans la mise en place et la pérennité d'une Maison familiale rurale. Mme Myriam Demers, présidente de la FQCMFR, a profité de l'occasion pour mentionner aux participants que le taux de décrochage au Québec se situe entre 20 à 30 % et que cette situation exige qu'on y consacre le plus de ressources et de solutions possibles.

Par la suite, des représentants des ministères du MDEIE et du MAMROT, de la Fédération des commissions scolaires du Québec, de la Table de concertation des Forums jeunesse régionaux du Québec ont partagé aux participants leur vision face à l'avenir des MFR.



Afin d'aider et d'outiller les artisans des MFR à relever les défis liés à la mise en place et à la pérennité d'une MFR, de nombreux ateliers de formation étaient offerts aux participants dans la journée du 12 juin. L'apprentissage coopératif : une approche pédagogique cohérente pour les enseignants de MFR, le recrutement des jeunes et le financement des MFR étaient notamment au programme.



Depuis juin dernier, la Fédération et ses membres peuvent compter sur un outil de communication essentiel, soit un tout nouveau site internet : www.fqcmfr.coop. En plus d'informer la population et les acteurs socio-économiques sur le concept de la Maison familiale rurale et l'actualité du secteur, le site se veut un milieu d'échanges pour les membres par le biais de son extranet. À ce sujet, nous ferons parvenir aux membres les modalités d'utilisation du forum d'échanges qui sera destiné plus spécifiquement aux directeurs/coordonnateurs, enseignants, animateurs, cuisiniers ainsi qu'aux administrateurs du conseil d'administration.

FAITS SAILLANTS

Une trousse de démarrage pour les MFR

La Fédération québécoise des coopératives de Maisons familiales rurales a conçu une trousse de démarrage à l'intention des intervenants et des promoteurs qui souhaitent démarrer une telle coopérative. Les personnes intéressées y trouveront les étapes d'implantation nécessaires à la mise sur pied d'une MFR (préalables, pré faisabilité, faisabilité et mise en œuvre), des sources de financement potentiel, des références, etc. Vous trouverez sur le site de la Fédération au www.fqcmfr.coop le tableau des étapes d'implantation d'une MFR, qui constitue un résumé complet de la démarche. L'intégralité de la trousse sera disponible sous peu sur le site.

UN NOM POUR LE BULLETIN DES MFR : PARTICIPEZ AU CONCOURS

La FQCMFR lance un concours parmi ses membres afin de trouver le nom de son nouveau bulletin d'information. La Fédération a choisi de faire appel à ses membres afin de baptiser son média d'information. Nous souhaitons que ce nom reflète le dynamisme de ses membres et le caractère innovateur des Maisons familiales rurales. Afin de vous aider dans cette démarche créative, pourquoi ne pas faire participer les étudiants de votre MFR et faire appel à leur esprit créatif?

Un jury interne, composé notamment de la présidente de la Fédération, déterminera le choix final et la MFR gagnante. Le nouveau nom sera diffusé dans la prochaine parution et la MFR gagnante sera à l'honneur dans le bulletin. En effet, celle-ci se méritera une page complète de reportage sur ses activités, ses étudiants et sur ce qui distingue sa MFR.

La date limite de participation est le 12 novembre 2010 et vous êtes invités à faire parvenir vos suggestions à David Bastarache au david.bastarache@fqcmfr.coop



NOUVELLES DES MFR

Des membres actifs !

La Coopérative de solidarité de la M.F.R. Innu Peikutenutshuap

La coopérative a connu un vif succès lors de la tenue d'un souper-bénéfice le 28 août dernier où 225 invités étaient attendus. Plusieurs jeunes de Roberval et de différentes communautés autochtones du Québec (Wemotaci, Mashteuiatsh et Pessamit) ont signifié leur intérêt à faire partie de la coopérative qui les aidera à terminer leurs études secondaires ou à entreprendre un diplôme d'études professionnelles dans le domaine de la protection et de l'exploitation des territoires fauniques. Environ 12 étudiants occuperont l'établissement cet automne.



La MFR du FJORD

Nous désirons souligner et féliciter l'envol d'une nouvelle MFR aussi membre auxiliaire de la Fédération, soit la MFR du FJORD. La MFR débute l'année scolaire avec 11 élèves inscrits au programme d'études professionnelles en protection et exploitation des territoires fauniques et au programme de services de soins pour personnes à domicile.



La MFR au coeur du savoir, Coop de solidarité bientôt à St-Césaire en Montérégie

La coopérative qui s'occupera du volet résidence pour le projet de Maison familiale rurale est officiellement constituée depuis le neuf août 2010 et vise un début d'opération en septembre 2011 avec une nouvelle localisation à St-Césaire. Marie-Hélène Di Tomaso, coordonnatrice de la MFR lance un appel à soutenir la MFR au coeur du savoir en devenant membre de soutien. Un membre de soutien est toute personne ou société qui a un intérêt économique, social ou culturel dans l'atteinte des objectifs de la coopérative peut contacter Mme Di Tomaso au 450-460-0202, poste 222 ou à mhditomaso@coeurmonteregie.qc.ca.

À quoi peuvent vous servir les outils coopératifs Ensemble vers la réussite et Jeune Coop ?

Le programme *Ensemble vers la réussite* est conçu principalement pour les enseignants de niveau scolaire primaire ou aux enseignants du premier cycle du secondaire qui travaillent avec un groupe fixe. Il permet de développer chez les élèves des habiletés pour le travail de groupe coopératif, habiletés qui sont réinvesties dans la gestion du projet afin qu'il soit géré de façon démocratique et coopérative; il propose des activités pédagogiques et des outils de gestion qui facilitent toutes les étapes de la mise en œuvre du projet; il offre à l'enseignant un accompagnement sur mesure.

Le programme *Jeune Coop* est conçu pour les élèves du secondaire et du collégial. Il offre un cadre de fonctionnement démocratique pour gérer et réaliser de façon efficace tout projet collectif tel que le bal des finissants ou un voyage de fin d'année. Il offre une démarche d'entrepreneuriat coopératif, axée sur l'action, qui vise la création d'une entreprise collective pour répondre à des besoins d'un groupe ou d'une communauté. Par exemple : le magasin scolaire, le café étudiant équitable, une entreprise de dépannage informatique, etc.

Source : www.cqcm.coop

VOUS AVEZ DE L'INFORMATION À DIFFUSER DANS CE BULLETIN?

Faites-nous part de vos suggestions ou des éléments particuliers que vous souhaiteriez voir publier dans ces pages. Contactez Pauline Chauvette à la Fédération au 418-837-8882 poste 226.

NOS PARTENAIRES



Sous la direction de
J. Benoit Caron
Directeur général
Coordination et rédaction
Pauline Chauvette
Responsable des communications
Collaboration:
David Bastarache, chargé projets

**Fédération québécoise des coopératives
de Maisons familiales rurales**

5955, rue Saint-Laurent, bur. 203
Lévis (Québec) G6V 3P5
Tél. : 418.837-8882
Télec. : 418.837.7855
info@fqcmfr.coop